
FATIMATA SEYE SYLLA: Je continue comme ça. Alors j'étais juste en train d'expliquer un peu le but de cette session qui est vraiment une première session de renforcement de capacités des membres d'AFRALO. Et tout à l'heure Tijani va donc expliquer pourquoi nous avons demandé ce programme de renforcement de capacités en ligne et nous aimerions vraiment [inaudible 00:00:30] nous avons eu une réponse favorable d'ICANN de prendre des procédures pour mieux participer aux activités.

Donc, sans plus tarder, je vais passer la parole à Tijani qui va parler du concept de la formation virtuelle pour AFRALO. Tijani tu as la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Fatimata. Je me permets de revenir un petit peu en arrière pour rappeler comment cette histoire de formation pour les ALS a été initiée il y a environ 4 ans. C'était sur un constat de faible, voir même, très faible participation de notre communauté africaine des utilisateurs finaux que nous avons essayé d'analyser les causes réelles des cette quasi absence de nos membres dans les activités d'ICANN.

Alors, les principales raisons évoquées étaient un très grand volume de documents reçus. Donc, on n'a pas le temps de tout lire.

Deuxièmement, les documents étaient essentiellement en anglais et troisièmement le jargon utilisé.

La solution ne pouvait être pour nous qu'une formation adaptée à même de munir nos membres des informations et des connaissances nécessaires pour mieux comprendre les débats avec leurs terminologies spécifiques et participer activement. Après une bataille qui a duré environ deux ans, nous sommes parvenus à réaliser la formation [inaudible 00:02:27] Dakar en octobre 2011 et l'évaluation des cette

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

opération a montré des insuffisances que nous essayons de couvrir par cette formation complémentaire à distance.

Elle nous permettrait entre autre de participer au second sommet d'At-Large à Londres s'il est adopté et je pense qu'il va l'être d'une manière effective et non pas d'une manière figurante, d'une manière réelle et effective pour faire passer la voie de l'Afrique. Donc, voilà à peu près pourquoi on fait cette formation à distance complémentaire. J'espère qu'il va y avoir beaucoup de personnes qui vont suivre cette formation parce que l'effort fournit pour qu'on fasse cette formation n'est pas un grand effort particulièrement de la part d'ICANN et du staff d'ICANN. Je vous remercie.

FATIMATA SEYE SYLLA: Merci Tijani. [Inaudible 00:03:30] a besoin de poser des questions par rapport à ça ou prendre la parole.

PIERRE DANDJINO: J'ai une question pour Tijani. Merci Tijani. Je crois que tu as dit que le programme a été validé et n'a pas été suffisant. Que veux-tu dire en deux mots de ce qu'était insuffisant.

TIJANI BEN JEMAA: Il y en avait parce que d'abord le programme était trop compact. On avait fait une formation en peu de temps mais qui était assez dense. La digestion des informations n'était pas faite d'une manière suffisante et certains participants ont dit qu'ils n'arrivent pas encore, après la formation, à simuler, à comprendre tel ou tel point de la formation. Autre chose, on a remarqué aussi. On l'a mis dans un rapport. Tout ça c'est dans un rapport. Il existe dans les archives d'ICANN.

Il y avait aussi le fait que la formation été faite par le staff d'ICANN et l'avaient faite comme s'ils faisaient une présentation pour les stakeholders et non pas une présentation spécifique pour la formation.

Donc, le coté pédagogique n'était pas là. Il y avait certains formateurs qui avaient fait de très, très bon travail tel que Scott, malheureusement il n'est plus là. Anne avait fait une présentation qui a été très bien suivie, très bien compris parce qu'elle a faite pour une formation. Alors que d'autres formateurs avaient fait des présentations comme si c'était une présentation pour, par exemple, le GAC ou pour At-Large d'une manière générale. Voila c'est à peu près ça les insuffisances. Il y un rapport, si tu veux, je peux te le passer et tu as tous les détails.

SPEAKER: Merci Beaucoup. J'avais posé la question parce que c'est l'audience qui m'intéressait, les profils des personnes qui seraient [inaudible 00:05:49].

FATIMATA SEYE SYLLA: Merci Tijani. Merci Pierre. Je voudrai juste ajouter que peut être qu'on aurait dû prendre en compte les niveaux différents des participants qui ont participé à cette formation là. Et je pense ce qui a rendu le résultat vraiment très, très mitigé.

ALIOUNE BADARA TRAORE: Bonsoir tout le monde c'est Alioune.

FATIMATA SEYE SYLLA: Oui bonsoir Alioune et bienvenue. Sans plus tarder tu tombe au bon moment parce que nous avons commencé la formation. Pierre nous allons te passer la parole pour la présentation.

PIERRE DANDJINOU: Bonsoir. Voila, bonsoir à tous et merci de m'avoir conduit à cette formation. Je veux poser quelques power point en anglais. Donc, je vais

essayer de lancer rapidement en français en même temps regardant un peu le profil des uns et des autres.

Cela dépend que l'on parlait de la mission, de la structure, des constituants de l'ICANN. J'ai l'impression qu'en gros, tout ce qui assiste à cette formation a plus au moins au courant. Donc, je vais aller très vite et s'il y avait des questions à présenter un peu la présentation.

FATIMATA SEYE SYLLA: Pierre comme j'ai dit, nous avons besoin [00:07:32].

PIERRE DANDJINO: Attends je n'ai pas bien compris, nous avons besoin de...

FATIMATA SEYE SYLLA: Nous avons besoin que cette présentation là se fasse comme si nous ne connaissions pas [inaudible 00:07:59].

PIERRE DANDJINO: Très bien, je crois que je veux que vous voyiez le flux des pages là. Il y en a à peu près 9 pages, je crois, ce n'est pas grand-chose mais je suis déjà à la page où l'on voit justement deux personnes au bout des mondes qui peuvent communiquer facilement. On a déjà à peu près en tête un peu le côté ICANN. Fatimata disait qu'on peut montrer un peu aux gens qu'ICANN est beaucoup plus simple.

Maintenant, comment est ce que l'ICANN le fait? Il faudra voir tout ceci à travers sa structure, à travers les fonctions et travers ses constituantes. Donc, voilà oui s'il te plait Olivier essaye de voir en tout cas les choses, je ne sais pas, synchronisés sur les autres là. Donc, dans la page d'agenda où j'ai rapidement dicté un peu de ce dont je vais parler. Je vais vous dire la mission. Alors, j'ai donc mi ce grand, en fait, moi je dis qu'ICANN a senti cette sorte d'image vraiment qui fait le

point one world one internet. Et c'est le point au niveau de l'ICANN mais aussi au niveau de toutes les autres organisations et puis c'est quelque part comme même un peu de l'internet parce que disant le tout cours.

L'ICANN n'est pas le seule qui fasse fonctionner l'internet mais ICANN une mission spécifique tout à fait particulière qu'il faut comprendre. Alors cette mission sur laquelle, en fait, elle est là la mission si vous pouvez la lire. Mais, en fait, ce qu'ICANN maintient ou je dirais attirait c'est comme ça fait les institutions. Les institutions sans lesquelles justement il ne saurait y avoir internet. Pour faire court, ce sont les noms des domaines, ce sont les adresses IP. ICANN maintient d'autres ressources. On parlera, par exemple, de la zone racine, de certaines bases de données mais je crois qu'il faut avoir en tête que c'est d'abord la formation de ces identifiants sans lesquels il ne pourrait pas y avoir d'évolution.

Donc, je crois qu'il faut déjà qu'on en comprenne ça. Donc, cette mission est spécifiques dans la mesure où personne d'autre. et dans sans cela, il ne serait y avoir un internet global, un internet qui soit ouvert, accessible à tout le monde et c'est ça la mission d'ICANN d'assurer cette coordination pour la communauté.

Alors, comment est ce que cette mission s'accomplit? ICANN est organisé des différentes structures qui permettent de réaliser les fonctions. Donc, je vais tourner la page et je vais rapidement lire un certain nombre de fonction d'ICANN. Les plus visibles étant l'adressage IP donc le protocole internet, le système de noms de domaines et puis nous avons un certain nombre de ressources tel que le protocole, le système des serveurs racine qu'il faut maintenir, la gestion de noms de domaines génériques. ICANN face à l'opération qui est lancé, on aura donc un certain nombre de nouveaux noms de domaines. Il ne faut pas gérer tout ceci.

Nous avons IDN, un certain nombre de signes qu'il faudrait reconnaître. Il faut donc organiser tout ceci pour que ce soit reconnu et qu'il n'y ait pas de problèmes au niveau du fonctionnement de l'internet. On a les

noms de domaines des pays et puis aussi il y a la base de données gérée par le système. Ce sont les fonctions et donc pour assurer ces fonctions là, ICANN est organisé d'une certaine façon bien sûr nous ce que l'on peut appeler le staff qui est composé d'entités qui s'occupent de la sécurité d'ICANN au jour le jour, de la gestion mais en fait la structure d'ICANN est beaucoup plus dense parce qu'en fait au delà du staff, nous avons un certain nombre de corps de soutien, que ce soit au niveau de l'adressage des noms de domaines de pays ou de noms de domaines génériques.

ICANN est aussi structurée avec le conseil d'administration. Ce conseil d'administration dirige quelque part tout le travail dans la mesure où le staff à la tête le directeur général est beaucoup plus là pour faire aboutir un certain nombre de politiques et de stratégies décidées par le conseil d'administration. Donc il ya le board mais il y a aussi beaucoup d'autre entités qui travaillent au sein de cette structure là. Nous avons, par exemple, des instituts qui sont davantage d'entité qui donnent des avis et ces avis là nous les avons que ce soit au niveau des la société civile par exemple At-Large c'est là où réagir sur un certain nombre de politiques à mettre en place

Nous avons aussi la structure qui permet aux gouvernements d'interagir de donner l'avis au GAC. Nous avons aussi des structures tel que le travail de DNS, de gestion de noms de domaines et puis nous avons aussi certaines entités qui travaillent et qui donnent des avis sur la sécurité et la stabilité de l'internet.

Je crois qu'il faut ajouter à tout cet ensemble là un certain nombre d'entités beaucoup plus techniques qui travaillent à donner à ICANN n'est ce pas des avis beaucoup plus techniques. Nous avons parlé des IDF qui s'occupent des noms génériques de l'internet et qui travaillent sur le protocole qui est en évolution et nous avons des équipes de liaisons techniques et qui donc elle beaucoup plus pour assurer à l'ICANN un certain nombre d'avis purement techniques.

Donc, j'ai cité ceux qui interviennent et qui consistent cette sorte de structure d'ICANN qui apparaît comme une nébuleuse pour ceux qui ne connaissent pas ICANN. Alors, le fait que je vous propose là justement montre que finalement ICANN fait, je dirais, la manifestation même des systèmes multi affaires parce que tout ce que j'ai cité ici tout à l'heure concourt à la réalisation de la mission de l'ICANN. Alors, vous voyez là les gouvernements, les personnes du monde des affaires, les ONG, la société civile à ces côtés les registres et les registrant. L'ITF. Tout ce monde là a suivi d'une façon ou d'une autre la mission et bien sûr il y avait le conseil d'administration au dessus comme je l'ai dit qui après avoir reçu les conseils des avis les uns des autres, il doit pouvoir diriger un certain nombre de politiques et d'actions pour que l'ICANN puisse fonctionner.

Donc, voilà à peu près je dirai que ce soit les constituants ou les parties qu'on a dans l'ICANN et c'est tout cet ensemble qui fait fonctionner la structure. Alors, après avoir parlé des ces constituantes, on va parler des fonctions et de la mission. En gros, je crois que ce que l'on doit pouvoir obtenir dans la façon de fonctionner de l'ICANN. Je voudrai m'arrêter là. Je n'ai pas beaucoup de temps et cet avantage a levé la pression et je souhaiterai vous remercier pour votre attention.

FATIMATA SEYE SYLLA: Merci beaucoup Pierre. Merci pour cette présentation très claire, on ne peut pas s'attendre à moins. Est-ce qu'il y a des questions pour pierre?

AZIZ HILALI: Oui, j'ai levé la main.

Oui, merci Pierre pour cette présentation. Effectivement, on a l'impression de connaître toutes ces constituantes de l'ICANN mais chaque fois que j'entends un exposé, on apprend toujours et merci Pierre pour cette présentation. Moi j'ai une petite question à propos de ce que monsieur Chéhadé nous avait dit à Addis-Abeba à propos de

l'importance que l'ICANN, que le staff a commencé par le président et que donne ce staff à la région de l'Afrique.

On sait, par exemple, le recrutement de 6 nouveaux membres de personnels qui vont représenter les 6 régions de l'Afrique. Je veux savoir où s'en est et est ce que c'est déjà lancé? Est-ce que vous avez lancé un appel à recrutement et puis l'autre point important qu'avait annoncé Chéhadé c'est que le nombre des bureaux d'enregistrements de noms de domaines accrédités seront augmentés et qu'est ce qui a été fait depuis qu'on s'est vu à Pékin? Qu'est ce qui a été fait jusqu' à maintenant?

Une dernière question, ça c'est trois en fait, jusqu'à maintenant on fait des réunions africaines AFRALO pour la communauté africaine et on fait des déclarations et on nous a posé souvent la question qu'est ce que vous en tant qu'AFRALA africaine vous faites le suivi de ces déclarations? Oui nous en faisons. Par exemple, on a fait une déclaration des deux dernières Costa Rica et celui de Pékin. Où ça en est? Voila, je m'arrête là.

PIERRE DANDJINO:

Ce n'est plus une question. Il y en a trois.

FATIMATA SEYE SYLLA:

Merci Aziz. Je voudrai en prendre des questions sur la présentation. Mettons nous à la place de quelqu'un qui arrive à AFRALO et qui voudrait comprendre la présentation de Pierre. C'est voir est ce que cette présentation est comme il le faut telle qu'elle faite. Est-ce qu'il y a des choses à ajouter? Est-ce qu'il y a des choses à retrancher, à améliorer surtout dans ce constat qu'on voudrait aller par rapport à cette question là. Mais évidemment Pierre, tu voulais apporter des réponses par rapport à cela mais les questions prochaines que je voudrai entendre et surtout devrait aller dans ce sens là. Merci

PIERRE DANDJINOU:

Merci bien, je crois que je suis d'accord avec Fatimata. Aziz merci pour tes questions. Certainement il faudrait qu'on les refonde dans le cadre mais je vais répondre rapidement pour qu'on puisse finir. Bon, je crois que l'engagement de Fadi par rapport à la structure tient toujours.

[Inaudible 00:21:15]

Maintenant, en ce qui concerne le recrutement. Le thème de référence n'est pas pour les personnes à recruter, les thèmes de référence, on a déjà employé à l'ICANN mais la concentration c'est dans le recrutement de manager. Pour rappeler, le manger c'est un peu la place occupée. Et donc comme ce qui est prévu dans toutes les régions c'est qu'il y ait un vice président et un manager et puis maintenant d'autre personnel. Et donc on m'a demandé que l'on recrute de la personne de l'Afrique. Et donc l'annonce pour le manager était là à l'ICANN et en ce moment nous avons eu une quinzaine de participations, de demandes, de candidatures pour embaucher certainement un manger. C'est tout ce que je peux dire en estimant que pour l'année fiscale 2014 on pourra aussi pour ce qui concerne les autres.

Pour les registrant, une des spéciales a dite que l'ICANN ne peut accrediter que qui a les demandes. On a encore un groupe de travail pour mobiliser cette demande là. A mon avis, rien n'a bougé ici. Nous avons des registrant mais bon des registrant qui étaient déjà en Afrique est qui est rentré en Afrique donc au Ghana et au Nigéria. Il a mené ses affaires au Ghana et donc, en fait nous en avons 6 en Afrique. Il y a en a 2 en Afrique du Sud mais parlons de 25 c'est déjà beaucoup. Il faut travailler davantage sur le marché africain. En gros, les réunions AFRALO, je souhaite qu'il faut essayer des requêtes pour que les vote fait part aux uns autres et utiliser les avis. Je crois qu'il y a des liaisons des ces choses. Je souhaite que le staff en recevant ce genre de déclarations se pose de questions principales.

D'abord, ces déclarations sont elles finalisées, je ne sais pas, mauvais et deuxièmement, est ce qu'il faut les poser sur le site d'ICANN pour solliciter les avis. Justement par rapport à la dernière déclaration d'AFRAL O de Beijing. On m'a dit que c'est un groupe, ça veut dire qu'il

faut recevoir un petit travail du board. Le board ne va pas justement agir la dessus. Le board voudra avoir qu'il y a un consensus de la communauté et il y a eu des réactions ou pas. Donc, je ne sais pas si j'ai répondu aux questions. Donc, voila ce que je voulais dire rapidement.

GISELLA GRUBER: Pardon Fatimata on ne t'entend pas. Je ne sais pas si je suis la seule mais je ne t'en entends pas.

TIJANI BEN JEMMA: Moi non plus Fatimata.

GISELLA GRUBER: Tijani est ce que tu prendre la suite?

TIJANI BEN JEMMA: Oui, Fatimata vous demande s'il y a d'autres questions. Je ne vois personne lever la main dans l'adobe connect. Donc, on peut être passé à la présentation d'Olivier. Oui d'accord Victor tu as la parole. Victor tu es en mute. Victor c'est très faible. Victor on ne t'entend pas, on t'entend très faible.

GISELLA GRUBER: Tijani, juste pour dire que Victor est uniquement sut l'Adobe connect. Malheureusement, on ne peut pas essayer d'améliorer sa ligne.

TIJANI BEN JEMMA: Bon, Victor, est-ce que tu peux écrire ta question dans l'Adobe connect s'il te plait.

-
- VICTOR NDONNANG:** Je disais que, je répète un peu la question si vous ne m'entendez pas. Par rapport à la constituions de l'ICANN, ma question est propos de la clarification par rapport à la relation qu'il y a entre l'ICANN et le ccNSO parce que dans beaucoup de pays le ccTLD point pays est considéré comme quelque chose de souveraineté nationale. On voudrait vraiment savoir qu'elle est la responsabilité et vice versa de l'ICANN et le ccNSO. Pour être plus clair, quel pouvoir l'ICANN a sur les ccTLD?
- GISELLA GRUBER:** Excusez-moi de vous déranger. Juste quelqu'un qui a entendu la question s'il peut brièvement la résumer pour que l'interprète puisse interpréter sur le canal anglais. On n'a pas réussi à entendre pour interpréter. Merci.
- TIJANI BEN JEMMA:** Oui, je peux faire ça. Victor se demande sur le genre de relation qui existe en ICANN et les gouvernements concernant leurs ccTLD. Il dit que la plupart des ccTLD considèrent que ça rentre dans la souveraineté nationale et il voulait savoir quels sont les relations qui existent entre ICANN et les ccTLD.
- PIERRE DANDJINO:** Je peux y aller. Bon en gros, effectivement on peut répondre dans quels pouvoir ICANN assure les cctLD et s'ils n'ont aucun pouvoir je peux le dire comme ça. Mais maintenant la réalité que les ccTLD ne fonctionnent pas dans les vide, qu'on le veuille ou non, les ccTLD travaillent avec l'IANA.
- Les ccTLD peuvent recevoir un certain nombre d'accréditation et comme même il y en a qui organisent que nous avons le contact au niveau administratif et au niveau technique. La question effectivement était sur la relation entre l'ICANN et le ccTLD.

Rappelons que le ccTLD je crois qu'ils proviennent des codes de pays. Elles ont une relation tout à fait particulière. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas le même contrat que les registrant. Les registrant, eux, fonctionnent sur la base de l'accréditation donnée par ICANN et dans les contrats les parties sont très claires dans les relations qui sont encadré par des contrats considérées parfaits.

Dans le cadre de ccTLD, l'ICANN a cessé longtemps à négocier des contrats et cela n'a pas encore marché. Je dirais que c'est une relation qui semble un peu flou. Ainsi, la ccNSO, bien sûr, donne des avis comme les autres mais standardise effectivement en tant qu'entité plus ou moins libre. Mais un petit peu mieux qui défend comme même dans tous les cas de l'ICANN. De toute façon, ils travaillent avec l'IANA et donc pour, je dirai rappeler la chose, le ccTLD ont différentes relations que celles qu'ils avaient avec l'ICANN, ont différentes relations de ccTLD qui sont beaucoup plus ancrés à l'ICANN dans l'IGO.

Ils signent des contrats avec l'ICANN et contribuent quelque part concernant l'ICANN. La ccTLD des pays [00: 31:19] qui ne sont pas vraiment entendu pour aller de la même voie de la relation qu'ils pouvaient y avoir avec cet avantage qu'il y a aujourd'hui. Donc, on a cette impression de relation très lourde, très ample mais je dis aussi quelque part que l'on veuille ou non que les ccTLD comme même défend les contrats que l'IANA a avec l'ICANN. Voila en gros ce que je veux proposer comme réponse sinon on peut continuer encore à en parler.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Pierre pour cette réponse. Si je peux me permettre, je dirai que finalement les ccTLD et ICANN ce n'est pas deux choses séparés. C'est intimement lié. Comme vient d'expliquer Pierre, tout vient d'IANA. Il ne faut leurrer et puis deuxièmement, je crois que cette différence avec le gTLD c'est que les ccTLD, les registres ne paient pas ICANN et les registres pour les cc ne paient pas aussi ICANN. C'est ça la différence et au départ, je crois qu'un pays tel que l'Allemagne. Olivier n'est pas

d'accord. Je pense qu'il n'y a pas de problèmes, je ne pense pas qu'il y un problème dans cette situation.

Oui certains pays, je sais, mais Olivier, mais ils le paient d'une manière volontaire. Il n'y a rien qui oblige les ccTLD de payer ICANN. Voila, je crois que c'est ça la différence merci. Alors, est ce qu'il y a d'autres questions? Est-ce que Pierre je me trompe?

PIERRE DANDJINOU:

Non, tu ne te trompe pas et il y a les possibilités de faire de contrats. Si le débat est terminé de faire des contrats avec les ccTLD et bien sûr il n'y a pas un consensus. Et comme tu l'as dit effectivement je n'ai pas les statistiques mais il y a certains pays qui sont absolument prêts à faire des contrats avec l'ICANN.

Il y a une question d'elle qui dit qu'ICANN gère les adresses IP et DNS dans une région. En quelques mots, quel est l'enjeu majeur de la fonction d'ICANN d'une part pour une ALS africaine? Comment procéder pour inscrire un sujet à l'ordre du jour des rencontres d'ICANN.

Qu'est ce je peux dire, l'enjeu majeur bon, avec les réponses qu'on commence à avoir pour l'évaluation des nouveaux noms de domaines, avec l'agreement des registres et de registrant qui est en train, plus ou moins de se faire, je n'ai vraiment pas l'impression qu'il y a un enjeu majeur. Ça c'est moi qui le pense. Peut être à Buenos Aires il y aura un enjeu majeur parce que là on va rentrer tout ça certainement dans les premières participations. Sinon, franchement je pense qu'on va continuer à travailler davantage sur l'évaluation, je dirai de la prise de l'avis du GAC quand tout ça a commencé.

Je ne sais pas, non, je ne vois pas vraiment d'enjeu majeur. Bien sûr les africains espéraient que l'on le fasse. Ce n'est pas évident que cela arrive. Mais il est intéressant de savoir qu'il est déjà comme même [inaudible 00:35:42] donc tout ça c'est déjà pratiquement. Comment procéder pour inscrire un sujet à l'ordre du jour des rencontres

d'ICANN? C'est une très bonne question parce que je n'ai pas de réponse.

Je sais qu'il y a une société qui s'occupe d'organiser les réunions ICANN et il y a la société qui s'occupe beaucoup de la logistique et il y a d'autres qui s'occupent de la thématique. Je dirai il faut l'écrire directement aux personnes et cela rentre dans le cadre de ce qu'ICANN doit le faire. Donc, je n'ai pas de réponse pour cela. Je me suis un peu fait piéger. Mais bon si tu as la réponse, il y a une société d'ICANN qui s'occupe de préparer ces rencontres là qui [inaudible 00:36:53]. Voilà ce que je dirais.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Pierre pour cette réponse. Moi j'ai une réponse pour Hadja concernant les sujets inscrits à l'ordre du jour des réunions d'ICANN. Vous savez que les réunions d'ICANN c'est plusieurs constituants qui se réunissent et chaque constituant a ses points à l'ordre du jour. Bien sûr, il y a des sujets qui sont communs à tous les constituants et qui sont discutés par exemple dans le publique forum ou dans les réunions en général ou ouvertes. Mais, si, par exemple, une ALS africaine veut inscrire un point à l'ordre du jour de l'ICANN, ils n'ont qu'à faire ça à travers leurs RALOs qui le propose pour ALAC et ALAC le mettrait à l'ordre du jour.

S'il y a un consentement et si le sujet est intéressant. Donc, je pense que ça peut se faire à travers les canaux des constituants et même ICANN peut porter le sujet si ALAC juge que le sujet est très important peut le porter à un niveau plus élevé, peut en faire un point et le discuter avec le board. Par exemple, lorsque nous avons chaque réunion d'ICANN, nous avons une réunion avec le board par exemple. Voilà, j'ai fini. D'autres questions? bien, Ok maintenant qu'il n'y a plus de questions, je vais passer la parole à Olivier Crépin-leblond pour qu'il nous dise quel est le rôle d'At-Large dans ICANN. A toi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Tijani et je dois presser le bon bouton pour devenir non muet. J'ai une présentation qui est maintenant sur l'écran donc. C'est comme Pierre c'est aussi une présentation qui, en fait, a été faite pour notre meeting de Pékin. Je suis désolé que ça soit en anglais mais bon, je pense que vous connaissez déjà pas mal de choses puisque Pierre a tellement bien expliqué comment marche ICANN et les différents parties d'ICANN etc.

Donc, j'espère qu'on pourra passer plus rapidement sur certaines de nos affaires, certaines de nos slides. Alors, le système multi stakeholders, le système multi acteurs c'est synchronisé. La première chose, vous allez tous automatiquement sur votre appareil.

Pierre a déjà expliqué les différentes composantes d'ICANN. Je pense qu'on peut partir dessus. C'est un exemple qui très souvent représente tout l'organigramme d'ICANN avec un conseil de directoire en plein milieu le « board of directors » qui a l'air d'être le point central le plus important à leur concept. Le chairman, donc le président de l'ICANN a récemment, à plusieurs reprises, dit qu'en fait la discussions devait se passer plus dans tout ce qu'il y a autour de l'ICANN, c'est-à-dire les différentes « supporting organisations » dans At-Large, dans les différentes « Advisory comitee », avec le GAC beaucoup plus importants que les discussions qui se passent au directoire lui-même. C'est pour cela que lorsque l'on va.

Bon, la prochaine diapo, le directoire. On peut montrer les différents modèles multi acteurs qu'il y a au sein d'ICANN. L'ASO dont on a parlé à propos des adresses IP et à propos des « internet registry », les organisations des registraires locales est un système multi acteurs. Le GNSO, c'est aussi un système multi acteurs que vous pouvez voir avec les différents acteurs qui sont cités là. On a parlé des country code, des ccNSO juste maintenant et puis bien sûr At-Large est un énorme système multi acteurs.

Evidement, ce n'est pas un système multi acteurs complet puisque c'est séparé. Dans un système complet il y a bien sûr les gouvernements

mais, bon, ont leur propre segment à ICANN pour pouvoir amener leurs contributions aux discussions qui sont en place et au développement des politiques d'ICANN. Puis, vous avez donc les autres organisations d'advisory comitee que j'ai regroupé en un seul morceau dans ce qui s'occupe de la sécurité et la stabilité du système des noms de domaines et des chiffres, des systèmes d'adressage d'internet.

Donc, ça c'est le modèle, le modèle At-Large, je pense que vous avez dû tous le voir plusieurs fois déjà. C'est une modèle qui est géographiquement distribué en cinq régions et bien sûr AFRALO AFRICANE, le regional At-large organisation, AFRALO regroupe toute l'Afrique et vous voyez les autres régions sur le diagramme.

AFRALO, donc, élie deux personnes, donc sélectionne deux personnes pour pouvoir être dans l'ALAC, un est le nominating comitee, le comité de nomination qui est un organisme semi indépendant. Donc vous avez, je pense, entendre parler puisque dernièrement il y a eu les appels pour avoir des membres dans ce comité. Le comité de nomination nomme une personne de la région et ça fait trois personnes en tout pour AFRALO et toutes les autres régions aussi trois personnes. Ce qui est fait un comité total de At-Large Advisory comitee de 15 personnes qui choisit ensuite en accord avec les présidents des régions, la personne qui va siéger au directoire et en ce moment c'est Sébastien Bachelet qui occupe le siège numéro 15 du conseil du directoire.

Alors, ce que c'est qu'At-Large? Qu'est ce que nous sommes? On a 150 structures. Je pense que la plupart des gens si ce n'est tout le monde ici c'est tout ce que l'on fait. On répond au public commun périodes. On peut, en fait, faire des commentaires sur tout ce qui se passe à ICANN, que ça soit que lors d'un appel pour commentaire public ou que ça soit juste spontanément et ce que je vais faire c'est vous faire cheminer à travers le processus utilisée pour pouvoir faire des commentaires parce que j'ai trouvé que peut être que notre structure est assez bien connue maintenant de nos mondes, de nos ALS.

Mais les processus pour pouvoir faire la politique et faire ressortir des sujets est comme même assez méconnue. En marche avec du Bottom up, c'est-à-dire du bas vers le haut. Donc, quand vous regardez le système, les structures At-Large, il y en a 150 et chacune des ces structures At-Large ont une relation importante avec leurs RALO et théoriquement, toutes les initiatives qui sont prises devaient démarrer à partir des ALS à travers leurs RALO et aller du bas vers le haut vers l'ALAC pour qu'ensuite le comité lui-même en discute.

En général, on regarde si, ça je le fais c'est quelque chose d'assez informel. Mais si trois des cinq RALO ce sont particulièrement concernés par un problème ou par un sujet et s'entendent entre eux. Il y a une majorité des membres à l'ALAC qui sont pour pouvoir traiter un problème et le problème est ainsi donc traité et ça peut déboucher sur une correspondance qui est envoyée, qui serait juste un courrier électronique. Cela peut déboucher sur un processus informel ou cela peut déboucher sur un processus formel qui, en fait, est la création, l'écriture de ce qu'on appelle un statement of ALAC.

C'est vraiment un conseil qui est donné de temps en temps à une autre entité d'ICANN. De temps en temps donné au directoire lui-même. Mais c'est considéré vraiment comme de l'advice. C'est-à-dire que c'est assez sérieux lorsqu'on écrit un statement. Non seulement c'est sérieux mais tout ce qui est écrit doit toujours être ratifié par tous les membres de l'ALAC. Donc, c'est un processus assez formel.

Alors, par exemple, on va regarder la réponse du commentaire public. Je suis désolé c'est en anglais. Je vais essayer de lire en anglais et de penser en français. [Inaudible 00:46:55] démarre toujours avec ICANN et j'espère que vous pouvez le lire. Est-ce c'est possible de le lire ou est ce que c'est un peu difficile?

TIJANI BEN JEMAA:

C'est trop petit.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: C'est trop petit et c'est on le met comme ça, est ce que c'est mieux?

TIJANI BEN JEMAA: Ce n'est pas synchronisé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ce n'est pas synchronisé?

AZIZ HILALI: Oui mais si on le met en « full screen » on arrive à le lire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Voilà, merci Beaucoup Aziz. En effet, si vous appuyez sur le bouton Full screen, vous pouvez le lire. Moi, j'ai un énorme écran devant moi. Donc, je peux lire même quand c'est tout petit mais si vous avez un écran plus petit, cliquez sur Full screen qui est juste au dessus de ce bouton.

ICANN démarre en publiant un appel à commentaires et à ce moment là, la discussion démarre immédiatement avec l'ALAC d'un coté et les RALOs à travers leurs membres ALAC mais aussi à travers leurs leadership, peuvent démarrer une discussion et celui qui fait les informations nécessaires à l'élaboration d'une réponse de la part des ALS. Les ALS soumettent des commentaires en réponse et il suit avec un dialogue et en même temps s'il est décidé donc qu'il y aurait un fait court qui doit être écrit, à ce moment là une personne va se porter volontaire et cette personne peut être un membre de l'ALAC, un membre du comité exécutif de l'ALAC ou même un membre d'une ALS.

Il n'y a pas besoin d'avoir un membre de l'ALAC même pour pouvoir tenir le crayon, le stylo pour pouvoir écrire la première motion, first draft comme on dit en anglais de ce statement. S'il y a un consensus, il y a des discussions qui suivent après l'écriture de cette première version. A ce moment là, une prochaine version est faite, une version finale.

L'ALAC va écrire et va avoir le statement lui-même qui va être finalisé. Mais, pour pouvoir donner du poids complet à ce texte, l'ALAC ensuite doit ratifier en faisant un vote et ce vote en général dure 5 jours pour que tout le monde met le temps de relire et d'être absolument sûr qu'ils sont d'accord avec ce qui a été écrit. Et seulement lorsque le vote a été fait et le texte a été ratifié, le statement est ensuite envoyé en réponse à la question qui a été posée par ICANN au démarrage.

Le seul problème avec tout ceci, c'est que ça prend 21 jours jusqu'à la fin et c'est là où le stress de pouvoir vraiment à arriver à avoir les entrées de puces, ce qu'on appelle les grassroots et puis les ALS, les utilisateurs eux même c'est un stress parce qu'il faut faire très rapidement et souvent les processus qui sont discuté ne sont pas facilement assimilables. C'est quelquefois des problématiques assez complexes et donc c'est là, vraiment il faut avoir l'aide complète des responsables des RALOs, des personnes qui sont à l'ALAC, de toute le monde pour pouvoir aider à la compréhension de la part de la part des utilisateurs internet dans le monde.

Ça c'est la réponse au public comment. Il y a un autre système qui est le système où l'ALAC peut, en fait commencer sur, absolument, tout sujet qui a affaire avec ICANN et là le processus est à peu près similaire à l'autre. Ça démarre avec une ALS en fait. L'ALS discute les commentaires qui voudraient bien amener que l'ALAC fasse. En général, ça démarre au niveau du RALO lui-même. Ce RALO ensuite peut en discuter éventuellement à travers le secrétariat ou même à travers leurs membres ALAC pour voir qu'il y a un consensus de plusieurs RALOs pour qu'il y ait un statement qui soit écrit et ensuite à partir de ce moment là on suit le processus habituel de l'ALAC avec la discussion et les commentaires qui viennent des différents membres de l'ALAC et des différents membres du public.

Il faut rappeler à tout le monde que tout ceci marche sur un système wiki. Donc, c'est ouvert, c'est entièrement transparent et une fois qu'il y a le consensus au niveau de l'ALAC. ALAC met ce statement lui-même, la première motion encore une fois est mise en ligne sur le wiki et vous

avez le système avec la deuxième mouture, la troisième version etc. et le statement qui est écrit et la ratification du statement à la fin et statement ensuite envoyé que ça soit au directoire ou à la personne concernée pour le groupe concerné à propos du statement.

Alors, il est important la dedans c'est qu'heureusement il n'y a pas de limite de temps sauf si bien sûr l'advice, le statement lui-même doit être envoyé, par exemple, au directoire pour un meeting qui sera prêt dans les 10 ou 20 jours. A savoir que le directoire ne se rencontre pas tous les jours, il y a comme pour l'ALAC des meetings qui se fassent une fois par mois et donc il faut toujours être à temps parce que si on envoie des commentaires après que la bataille se soit passée, ce sont des commentaires qui ne sont pas pris en compte. Voilà un petit peu comment ça se passe.

Il y a plusieurs pages qui sont très importantes que je consulte moi-même tous les jours et j'espère que vous pourrez vous-même les consulter fréquemment car ce sont vraiment sur lesquels nous faisons le développement, tout le groupe ALAC et tout At-Large développe ce travail de la correspondance. Ça se sent dans tout ce qui a été envoyé par l'ALAC, que ça soit pour des procédures de réponses à des public comment ou bien pour des procédures spontanées. Ensuite, la prochaine page en dessous, l'ALAC policy development, là il y a un grand, un très grand tableau.

Je vous remercie Matt pour avoir mis en place ce tableau. Un grand tableau avec l'état d'avancement de chacun des travaux que nous sommes en train de faire au niveau écriture de statements et puis ensuite, juste un petit rappel, beaucoup de travail de préparation et de discussion en interne se font dans nos groupes de travail, le working groups. Là, vous avez un lien qui va vers les groupes de travail et j'invite tout le monde à prendre part à ce groupe de travail car il est très important d'avoir des experts dans chacun des ces groupes.

Voilà, vraiment ma présentation. Je suis désolé que ça pris un petit peu de temps, mais j'ai essayé un petit peu lentement à cause des interprètes

et en espérant que ça été compréhensible pour vous. Je suis ouvert à toute question. Merci.

TIJANI BEN JEMMA: Merci Olivier. Je ne sais pas si Fatimata est là. Si elle est là, elle peut reprendre son chairmanship. Elle n'est pas là, est ce qu'il y a des questions à Olivier.

AZIZ HILALI: Moi je voudrai juste remercier beaucoup Olivier pour cet exposé très pédagogique et qui montre le grand travail que fait ALAC, ALAC qui a beaucoup évolué ces dernières années. Moi, j'ai assisté à cette évolution et donc merci beaucoup pour le grand travail qui est fait. S'il faut poser une question, je voulais juste poser comme question à Olivier. Ça donnera aussi une idée sur le travail qui est fait au niveau de l'ALAC sur le nombre de statement ou de déclarations qui est envoyé au board et sur le nombre de pourcentage à peu près des points importants qu' a traité ALAC et qui a été envoyé au niveau de l'ICANN est qui a eu son effet au niveau du board de l'ICANN. Merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMMA: Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Merci pour cette question ou ces questions Aziz. Au niveau du nombre de statements qui a été envoyé l'année dernière, il y a en effet un record. Je crois qu'Heidi connaît le chiffre exact. Elle va peut être le mettre dans le chat. J'avoue que nous posons des questions, est ce qu'il est mieux de faire plus de statements? Ou est ce qu'il est mieux de faire des statements qui sont plus suivis ou écoutés par nos correspondants et en fait, il est plus clair que faire plus de statements cela démontre une activité accrue au niveau de l'ALAC et au niveau de

toute la communauté, non seulement l'ALAC mais au niveau de toutes les régions.

Cela est au dessus des choses pour lesquelles on peut se réjouir. Maintenant, est ce que notre impact au niveau de l'ICANN a été proportionnel au nombre de nos statements et je ne suis pas encore 100% convaincu parce qu'il est clair qu'il y a quelques années, nous avons démarré avec peut être une certaine. Nous avons été discriminés, si vous voulez, pendant pas mal d'années et l'ALAC n'était pas pris au sérieux et donc cela prend pas mal de temps pour pouvoir avoir la confiance et avoir l'oreille des personnes qui prennent des décisions finales à ICANN.

Récemment, c'est aussi récent qu'il y a à peine un an, il y a eu un énorme changement à ICANN, le changement de leadership et bien sûr voyant plus clair sur cet appel. D'ailleurs, une des conséquences et il y a eu beaucoup d'autre conséquences et je pense que la situation va dans un bon sens. Je sens personnellement, Alors que cette année nous avons jusqu' à maintenant fait que 15 statements où la réponse que nous avons de la part du directoire, de la part des autres groupes à ICANN dont même le GAC et qui sont intéressés par notre communauté et souvent ses conseils sont pris en compte et nous avons, d'ailleurs, pu voir dernièrement certains changements qui étaient directement impliqués aux conseils qui avaient été donné par l'ALAC.

Donc, je me réjouis de cela. Je pense que c'est vraiment quelque chose qui est possible grâce au travail que fait cette communauté. Ce n'est pas aussi simple de juste une ou deux personnes, c'est imputable à tout le monde et au professionnalisme qui est vraiment donné par tout le monde aujourd'hui et je pense que c'est une bonne chose. Il y a encore beaucoup de travail devant nous mais nous sommes sur la bonne voie.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier. Une autre information qu'Heidi a donné: en 2012, on a soumis 50 statements au board. Voilà. Bien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Pas seulement au board. Ce sont des statements pour tous. Au niveau de board, parce que tous les statements ne sont pas envoyés au board. Nous donnons des réponses dans des processus du GNSO, dans des processus de ccNSO, dans tous les processus qui se passent. Une petite partie est allée directement au board et ils ont eu un très bon impact. Voila.

TIJANI BEN JEMAA: D'autre question à Olivier? Sinon, je pourrais dire Olivier. Oui d'accord je vais te donner la parole. Il est clair qu'il y avait mis dans le bottom up system ne sont pas dans un seul sens, ils sont dans les deux sens. Il y a une relation bilatérale, c'est-à-dire qu'il n'y a pas que des relations des ALS vers les RALOs, les RALOs vers les ALAC. Il y aussi des relations de l'ALAC vers les RALOs et des RALOs vers les ALS. C'est normal mais le but de post diffusion ce fait normalement du bas vers le haut comme tu l'a bien mentionné. Victor tu as la parole.

VICTOR NDONNANG: Merci Tijani et merci Olivier. Oui, est ce que vous m'entendez? Merci Olivier pour la présentation très claire. J'ai juste une petite question de ta présentation et ressort un peu comme si vous participez. Bon, je vais reformuler ma question. L'ALAC se veut être la voie des utilisateurs finaux de l'internet au sein de l'ICANN et de ta présentation, ça été mal perçue et ressort qu'il faut participer d'une manière formelle à l'ALAC. Il faudrait partir d'une ALS. Est-ce que c'est possible pour un utilisateur final qui ne fait pas partie d'une ALS peut vraiment participer formellement à l'ALAC? Merci.

Et ma deuxième question concerne le pouvoir que la communauté At-Large en gros au sein de l'ICANN. C'est pouvoir commencer un peu ou bien avoir un regard sur le travail de tous les autres constituants que ça soit le GNSO, le board ou même le Staff même. Est-ce que l'ALAC a un pouvoir sur cette...? Je m'excuse de revenir une fois sur le ccNSO, de ce

que fait le ccNSO. Cette question part du fait que lors de la dernière réunion d'AFRALO AFRICAN, le statement qu'on a voulu présenter publiquement avait une phrase sur la gestion des ccTLD et quelqu'un de la communauté ccNSO a voulu qu'on retire ces phrases là parce que l'At-Large n'a pas d'observations à donner au ccNSO. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Victor. Alors je vais répondre aux deux questions. Donc, la première pour l'utilisateur final s'il est important pour un utilisateur final pour participer formellement à l'ALAC de faire partie d'une ALS. Oui, si on pense à une participation formelle. Ça dépend, bien sûr, des régions. Certaines régions ont pris des mesures pour pouvoir permettre une participation des individus et souvent ils l'ont fait en créant une ALS spéciale pour les individus. Par contre, en tant qu'utilisateur final, si vous voulez faire de la politique, c'est-à-dire postuler à un poste au niveau des RALOs ou postuler à un poste au niveau de l'ALAC lui-même, il est important de faire partie d'une ALS.

Enfin, pour AFRALO cela est le cas. Par contre, rien ne stoppe un utilisateur final ou un quelqu'un d'indépendant de faire partie de groupes de travail, de faire partie de donner leurs points de vues dans les discussions qui se passent. Nous sommes une communauté ouverte. Tout est ouvert, il n'y a pas de barrière à l'entrée sauf comme je vous l'ai dit dans la politique si vous voulez assumer une fonction formelle mais sinon si vous voulez faire partie d'un groupe de travail et faire amener vos commentaires dans les discussions qui se passent, il n'y a pas de problèmes. N'importe qui peut en faire partie.

Alors maintenant, est ce que l'ALAC a un pouvoir sur les autres supporting organisations, les SO? ALAC n'a pas de pouvoir. Nous faisons des commentaires. Nous commentons sur ce qui se passe dans toute l'affaire de l'ICANN, dans tout l'écosystème de l'ICANN. Maintenant, il y a aussi, de temps en temps un petit peu politiques, est ce que commenter sur quelque chose risque d'être quelque chose de constructif ou est ce que cela risque d'être négatif et d'instaurer non

seulement un mauvais climat au sein des organisations d'ICANN mais aussi de ne pas proposer une solution mais juste de démolir et comme vous le savez, nous essayons d'être aussi constructif que possible.

D'ailleurs, il nous a été demandé souvent d'être constructifs. Pour les discussions récentes je n'ai pas de détails exacts le ccNSO. Mais je sais que le ccNSO aujourd'hui travaille énormément pour continuer l'évolution. Tout le morceau d'ICANN évolue et il y a de temps des fois où peut être arrivé dans une discussion sans en connaître, les sources, les départs, les affinités risque de faire plus de mal que de positif. Mais en général, l'ALAC a pour les discussions qui se passent au GNSO une liaison avec le GNSO. Donc, on prend conseil de notre liaison au GNSO et on fait la même chose à propos du ccNSO où nous avons une liaison avec le ccNSO.

D'ailleurs, je note que la liaison est faite à peine alors que peut être qu'elle voudra commencer là-dessus. Voilà.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier. Victor, je vois toujours que tu as la main levée. Je vais passer. Maintenant Yaovi.

YAOVI ATOHOUN:

Merci beaucoup. Comme la liaison, il y a une partie sur laquelle Olivier y revienne. Il a dit qu'ALAC participe aux consultations, fixer la politique. Bon, tout récemment dans la procédure, il y a quelque chose qui ne suit pas la même procédure. Donc, il y a deux commentaires [inaudible1:07:11] sur la participation aux commentaires publics. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Yaovi. Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Alors, j'ai peut mal compris deux ou trois choses parce qu'à un moment je n'ai pas trop compris Yaovi. Mais il voulait savoir quel était l'impact sur les changements dans le système de commentaires publics c'est correct?

YAOVI ATOHOUN: Exact.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Yaovi. Oui en effet la première version du ATRT Accountability and Transparency Review Team, l'équipe de la revue de la transparence et de la légitimité d'ICANN et c'est un comité qui s'est rencontré il y a quelques années, avait regardé et étudié le système des commentaires publics. Il avait trouvé que la plupart des commentaires qui étaient donnés, étaient en fait des commentaires en solo. Il n'y avait pas de discussions entre les différentes parties d'ICANN. Chaque commentateur disait ce qu'il avait à dire et ne prenait en compte ce que les autres disaient.

Nous avons décidé de proposer un système où il y aurait une première période avec des commentaires initiaux et une deuxième période où on pouvait commenter sur les commentaires qui avaient été faite par d'autres. Sur le papier, très bonne idée mais finalement lorsque ça était mis en place, la version actuelle du ATRT, la version numéro 2 du ATRT est en train d'étudier cela.

Lorsqu'on a l'a mis en place c'est difficile parce que cela ne laisse que 21 jours pour la première partie de commentaire et 21 jours pour les réponses. Ce qui fait comme même 42 jours au total. Il est long lorsqu'on a un processus qui doit récolter des commentaires mais marche avec un compte un rebours et en même temps qui est trop court pour une organisation comme l'ALAC puisque nous devons en 21 jours aller depuis l'ALAC vers les RALOs, vers les ALS. Et je pense que les ALS doivent demander à leurs membres et ensuite que l'information

remonte des membres aux ALS, aux RALOs jusqu'à l'ALAC. C'est très difficile.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier. Yaovi tu as toujours la main levée. Sinon je vais passer la parole à Cheryl Langdon Orr qui est parmi nous. Cheryl à toi la parole.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci Tijani et Merci beaucoup de cette présentation qui me semble très importante pour les différentes régions et pour l'organisation de session de renforcement de compétences que vous organisé tant pour les ALS d'AFRALO comme pour les autres. C'est très important. Je suis sûr que vous ajouterez des améliorations aux versions suivantes et je suis une liaison bien sûr mais je suis la directrice de certaines organisations. Donc, je connais quels sont les activités des ccTLD.

Donc, je voulais m'assurer que tout le monde comprenne que l'on soit un utilisateur individuel d'internet ou qu'on fasse partie d'une ALS, on devrait bien sûr comprendre comment fonctionne la structure des codes pays. Pour les pays africains, la plupart, bien sûr, enregistrent leurs sites avec leurs codes pays et il faut que l'on considère une approche en deux niveaux. On a des structures At-Large d'un coté et ALAC. L'idée est que l'on aura une influence aux politiques qui intéressent ICANN pour ce qui est des noms génériques ou les groupes.

On a des occasions pour faire des commentaires dans les période des commentaires publiques [inaudible 01:11:57]directement lors des discussions des codes pays et ces approches de codes pays ont été unis à ce que l'on a appelé l'organisation de soutien ou de support des codes pays de ccNSO et eux ont leurs propres politiques. Et on a tous l'occasion de faire des contributions et d'entendre ce qu'ils ont à dire par rapport aux ccTLD et aux IDN et aux codes en général.

C'est à peu près les traits de ce qui est la relation d'ICANN et les codes pays et un processus de révision aussi bien sûr. C'est quelque chose qui

m'intéresse beaucoup et on a vu une réorganisation des codes pays mais elle n'a pas toujours arrivée à sa fin et les commentaires publics de donner la liberté aux ALS à faire des commentaires en tant que membre d'une région ou en tant qu'utilisateur pendant la période de commentaires publics.

Donc l'idée c'est d'avoir des contributions pour la GNSO, pour la ccNSO ou des commentaires à faire et vous devrez toujours passer par le processus approprié mais tous les pays ont un code pays. C'est un processus intéressant. On a une communauté de travail et on a du mal parfois à bien compléter le processus et les parties intéressées bien sûr incluent tous ceux qui participent, la communauté At-Large et on cherche à pouvoir remettre les idées d'At-Large à la ccNSO par rapport au ccTLD lorsqu'on a une liaison.

C'est dit et je suis convaincu qu'At-Large suit de près les activités sur les ccTLD mais on aura probablement des problèmes pour accéder à ces informations et ça devrait toujours être décidé comme des questions équivalentes et je vais remettre à la GNSO nos suggestions. Mais la GNSO est bien plus active que nous et travaille beaucoup. Donc, ce n'est pas qu'ils ne vont pas prendre en compte ce qu'on dit ou qu'il faut absolument qu'on leur mit notre conseil mais ils ont leurs propres activités.

Donc, je remercie beaucoup tout le monde. Je suis intéressée à cette présentation pour voir comment vous présenter la structure At-Large et quels sont les contributions que vous allez recevoir et voir comment vous expliquez cette période de commentaires publics. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Cheryl pour cette communication, pour cette intervention. Olivier, il y a Fatimata qui a posé une question, c'est une proposition. Elle a dit qu'elle souhaite voir ajouter à ta présentation comment devenir une ALS, comment participer sans être affilié à une ALS et le rôle disant au sein d'ALAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ok, très bonne idée. Merci beaucoup Tijani et merci Fatimata c'est une bonne idée et je pense qu'on va pouvoir rajouter cela pour faire une présentation, un super présentation plus importante que celle qu'il y a pour l'instant. Cette présentation que je vous ai montré est un peu plus courte parce que, en fait, une version plus courte va avec les Fellows quand je les vois lors du meeting ICANN et c'est une bonne idée de rajouter encore comment devenir une ALS, comment participer en tant qu'utilisateur non affilié et le rôle de liaison.

Donc, j'en prends note et peut être que ça sera une action item pour ce meeting.

TIJANI BEN JEMAA: Gisella tu as entendu? Heidi?

GISELLA GRUBER: Tijani. Gisella est à l'appareil. Oui, merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Très bien. Alors, d'autres questions maintenant, d'autres commentaires? Il nous reste très peu de temps. Je ne vois personne lever sa main. Apparemment tout est clair

AZIZI HILALI: Oui, je vais juste poser une dernière question à Olivier. On parle beaucoup de réflexion sur les perspectives ou l'avenir de l'ALAC, comment Olivier voit l'avenir de l'ALAC puisqu'il y aurait des changements dans sa structure, dans les RAIOS, dans ce qu'il fait actuellement?

TIJANI BEN JEMAA: Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Merci Aziz pour cette question. Il n’y a qu’une minute pour répondre. Je vais essayer d’être rapide. Je pense que nous allons continuer à transmettre notre message envers les utilisateurs finaux, les utilisateurs d’internet dans le monde et j’espère que nous pourrions encore avoir plus de réponses et plus de personnes impliquées dans ces décisions pour amener et vraiment établir le lien avec ces utilisateurs pour pouvoir amener la voix des utilisateurs dans les processus de l’ICANN.

Il est très important que cela marche parce que l’ICANN est vraiment dans une position aujourd’hui où les intérêts doivent être primordial. Puis, sans la voix de l’ALAC, il y a moins de chance que l’utilisateur final soit entendu, que l’intérêt public soit suivi puisque comment nous le savons tous aujourd’hui, l’ICANN est un système multi acteurs. Donc, sans qu’il y ait cette balance au niveau des acteurs, il n’y aura pas de balance au niveau des politiques. Voilà. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Beaucoup Olivier. Nous avons presque fini. Quelqu’un veut dire quelque chose avant de partir? Bien? Tout était clair. Merci beaucoup, merci à Pierre pour sa présentation et pour ses réponses aux questions. Merci à Olivier aussi pour cette présentation et la patience à répondre à nos questions et merci à vous tous qui avaient participé à ce webinar. Merci au staff, Gisella, Heidi et merci aux interprètes. Bonne soirée.

